Le vocabulaire français et son enseignement

Autor(en): **Quinche, Ph.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **42 (1913)**

Heft 18

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1041360

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

XLIIme ANNÉE. N° 18. 1er DÉCEMBRE 1913.

Bulletin pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

Abonnement pour la Suisse : **3 fr.** — Pour l'étranger : **4 fr.** — Prix du numéro : **20 ct.**
Prix des annonces : **15 ct.** la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à **M. le Dr Julien Favre,** *professeur à l'Ecole normale,* **Hauterive-Posieux.**

Pour les annonces, écrire à *M. L. Brasey, secrétaire scolaire, Ecole du Bourg, Varis, Fribourg,* et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à l'*Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.*

SOMMAIRE. — *Le vocabulaire français et son enseignement. — Le milieu local et l'enseignement (suite et fin). — Conférence générale d'automne du VIIme arrondissement. — Echos de la presse. — Bibliographies. — Chronique scolaire. — Acquisitions récentes du Musée pédagogique de Fribourg. — Annonces.*

LE VOCABULAIRE FRANÇAIS ET SON ENSEIGNEMENT

« Chacun nous répète : il abdique.
Quel est ce mot ? Apprends-le-moi. »
[Béranger : *Les deux grenadiers.*]

Les philologues comptent que sur les 32,000 mots qui figurent dans le Dictionnaire de l'Académie, 20,000 environ sont savants et 12,000 seulement d'origine populaire. La conclusion à tirer tout naturellement de cette constatation est que le français — du moins en ce qui concerne son vocabulaire — est une langue savante dont la connaissance exacte ne saurait s'acquérir simplement par la pratique et par l'analyse des éléments constitutifs des mots comme cela est par-

faitement possible pour d'autres langues, l'allemand, par exemple.

Ainsi, aucun petit Français ne comprendra de prime abord le mot *collaborateur,* parce que celui-ci se compose de deux termes appartenant au latin, l'un *laborator* signifiant *celui qui travaille,* l'autre *col* (par assimilation) signifiant *avec.* En allemand, rien de pareil. *Collaborateur* se dit *Mitarbeiter* mot composé de *mit (avec)* et de *arbeiter (travailleur, ouvrier),* donc de deux mots allemands, populaires par excellence, qui reviennent cent fois par jour sur les lèvres du plus borné comme du plus érudit. Il en est de même de *contribuer (beitragen), prélude (Vorspiel), abdiquer abdanken)* et de centaines d'autres.

Quel que soit le milieu dans lequel il vit, qu'il soit de Paris ou d'Estavayer, tout Français doit donc s'approprier par l'étude le sens de la majorité des mots de sa langue. La transmission verbale est insuffisante.

Pour nous, Suisses français, nous sommes dans une situation tout particulièrement défavorable quant à l'acquisition du vocabulaire. Placés aux extrêmes confins du domaine de la langue, nous souffrons de l'éloignement de la métropole intellectuelle, du foyer linguistique qu'est Paris. D'une part, la sève de la langue est moins vivace; elle circule plus lentement, tout comme le sang aux extrémités du corps. Chacun est d'accord pour nous reprocher une élocution embarrassée, hésitante, une singulière pénurie verbale. Les vagues qui *déferlent,* le *cal* des ouvriers, voilà des termes point rares du tout dans la bouche des petits grimauds parisiens. Chez nous, il font partie du vocabulaire passif seulement. Nous les apprenons par les livres et si nous les employons dans la conversation avec le premier venu, nous ne serons pas compris ou passerons pour précieux. D'autre part, nous souffrons également de la proximité des territoires de langue allemande. Le langage des nombreux Allemands établis chez nous a exercé une influence dissolvante sur notre parler. Il arrive souvent qu'un mot français se voit refoulé, évincé par le terme allemand correspondant ou par sa traduction littérale. Voyez *alezan* et *tartre;* ces deux expressions sont démonétisées chez nous, en leur lieu et place les germanismes *fuchs* et *pierre à vin* seuls ont cours [1].

En outre, nos patois, disparus ou vivants encore, nous

[1] Notre syntaxe elle-même n'a pas pu résister sur toute la ligne à la pénétration des germanismes; qu'il me suffise de mentionner ici : le combien avons-nous? ainsi qu'ainsi; comme que comme.

jouent de mauvais tours et nombreux sont les termes leur appartenant que nous plaçons candidement dans une phrase française qui devient incompréhensible à tous ceux qui ne sont pas de chez nous. Traitez un Parisien de *taborniau* ou de *coudet* et vous n'aurez réussi qu'à le plonger dans une sorte de stupéfaction amusée.

Pour être bref, je n'ai cité chaque fois que deux exemples; on pourrait les multiplier et en dresser des listes fort longues [1]. Je crois cependant avoir montré que notre vocabulaire déjà pauvre en lui-même est exposé à bien des altérations ne menaçant pas celui des habitants de l'Ile de France, par exemple.

Notre programme, celui de l'école, est donc double. D'une part, extirper la folle-avoine des barbarismes de toutes sortes foisonnant aux dépens du froment français; d'autre part, insérer et faire prospérer d'innombrables et vigoureux greffons sur le sauvageon étiolé qu'est le vocabulaire de nos élèves.

La première partie de notre tâche est de beaucoup la plus facile, direz-vous! Il suffira de surveiller le langage de nos élèves, de les rendre attentifs aux fautes faites et de leur indiquer les expressions purement françaises correspondant aux termes employés à tort. Mais il convient de ne pas se faire d'illusion : nous aurons très peu de succès pratique dans cette lutte pour la pureté du vocabulaire. Dans la conversation avec ses camarades, votre élève n'en dira pas moins : jouer aux *marbres,* car s'il s'avise de dire jouer aux *billes,* comme vous le lui avez recommandé, il sait d'avance qu'il sera en butte aux moqueries de tous. La leçon aura donc été inutile. Convient-il alors de renoncer à ce travail d'épuration, puisque nous le savons sans résultat? Je ne crois pas; d'abord parce que notre conscience de pédagogue nous le commande; ensuite il faut que nos élèves soient avertis et que, plus tard, s'ils quittent leur canton, ils sachent que leur vocabulaire comme quelquefois aussi leur syntaxe sont sujets à caution [2].

(A suivre.) Ph. Quinche, *professeur.*

[1] Voir à ce sujet : Plud'hun. Parlons français.

[2] Ils se tiendront alors sur leurs gardes et s'épargneront la mésaventure d'un instituteur romand, devenu maître de français dans une institution de la Suisse allemande, et à qui ses élèves — des petits pays chauds — reprochaient de leur avoir dit : J'ai attendu assez longtemps *sur* vous. C'en fut fait de son autorité.